

L'EXPLOITATION FINANCIÈRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

COLLOQUE
12^E ÉDITION
HÔTEL HILTON
QUÉBEC
2 ET 3 JUIN
2013



**CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES**

1000, rue Saint-Antoine ouest, bureau 403
Montréal (Québec) H3C 3R7

Tél. : 514 861-5922 **Sans frais :** 1-877-CPM-AIDE
Télééc. : 514 861-5189 **Courriel :** info@cpm.qc.ca



Paul G. Brunet

Président

L'exploitation financière est souvent le fait d'un proche et non d'un étranger et elle implique la trahison d'une relation de confiance.

Malgré tous les efforts déployés pour prévenir les abus matériels et financiers envers les personnes vulnérables, les comportements abusifs tels que la manipulation, les menaces, les détournements de fonds et même les abus physiques commencent dangereusement à se faire sentir dans notre société. Ce phénomène préoccupant mérite une attention particulière dans la mesure où il constitue une des formes de maltraitance les plus fréquemment rapportées.

Depuis 2009, le Gouvernement du Québec ne cesse de mettre en place des mesures pour réduire la maltraitance envers les aînés, particulièrement au point de vue financier et, à ce sujet, un plan d'intervention gouvernemental a été rendu public. Notons également que des ressources contre la fraude financière se sont impliquées notamment : le CSSS Cavendish avec la Ligne Aide Abus Aînés, un service provincial de consultation téléphonique bilingue, le Réseau Fadoq et son offre d'ateliers Aîné-avisé pour contrer la fraude à travers le Québec ainsi que l'Autorité des marchés financiers et son document « La confiance ça se mérite » qui donne les précautions à prendre avant de choisir un conseiller ou de signer une procuration.

À son tour, préoccupé par ce phénomène, le Conseil pour la protection des malades a invité des conférenciers de divers milieux pour nous aider à mieux cerner le concept de la défense des droits et de lutte contre la maltraitance.

Les membres du comité organisateur et les membres du conseil d'administration remercient les conférenciers et les participants, les exposants et tous ceux qui ont contribué à la réalisation du douzième colloque du Conseil pour la protection des malades.

Bon colloque !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul G. Brunet'.

Paul G. Brunet

COMITÉ D'ORGANISATION

Paul G. Brunet, avocat

Président et porte-parole
Conseil pour la protection des malades

Souad Zahzouhi

Directrice générale
Conseil pour la protection des malades

Gabriel Dupuis, avocat

Conseiller et personne-ressource
Conseil pour la protection des malades

Angélique Tsisis, avocate

Conseillère et personne-ressource
Conseil pour la protection des malades

Joanne Lafleur

Secrétaire-réceptionniste



CONSEIL POUR LA
PROTECTION
DES MALADES

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES

DROITS DES USAGERS

Le droit d'être informé sur les services existants et sur la façon de les obtenir;

Le droit de recevoir des services adéquats sur les plans scientifique, humain et social, avec continuité et de façon sécuritaire et personnalisée;

Le droit de choisir le professionnel ou l'établissement dont vous recevrez les services;

Le droit de recevoir des soins en cas d'urgence;

Le droit d'être informé sur votre état de santé ainsi que sur les solutions possibles et leurs conséquences avant de consentir à des soins;

Le droit d'être informé, le plus tôt possible, de tout accident survenu au cours d'une prestation de services;

Le droit d'être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de votre dignité, de votre autonomie, de vos besoins et de votre sécurité;

Le droit d'accepter ou de refuser des soins de façon libre et éclairée, personnellement ou par l'entremise de votre représentant;

Le droit d'accès à votre dossier, lequel demeure confidentiel;

Le droit de participer aux décisions qui vous concernent;

Le droit d'être accompagné ou assisté d'une personne de votre choix lorsque vous désirez obtenir des informations sur les services;

Le droit de porter plainte sans risque de représailles, d'être informé de la procédure de l'examen des plaintes et d'être accompagné ou assisté à toutes les étapes de vos démarches;

Le droit d'être représenté, pour tous vos droits reconnus, advenant votre incapacité temporaire ou permanente;

Le droit pour les usagers d'expression anglaise de recevoir des services dans leur langue, suivant le programme d'accès gouvernemental.





MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Pierre Pilon

Pierre Pilon a fait carrière à la radio et à la télévision de la Société Radio-Canada pendant 20 ans. Il a été journaliste, animateur, réalisateur, producteur-délégué à l'information et chef du service national de la formation. Au fil des années, il a acquis une solide expérience du domaine des médias et de la communication publique.

Depuis plusieurs années, Pierre Pilon a fait valoir son expérience dans plus de 800 mandats auprès d'organisations, autant du secteur privé que public. Son expertise constitue un atout de premier plan pour le coaching de porte-parole avec les médias, la prise de parole en public, la planification stratégique, les relations avec les médias et la communication avec la clientèle.

À l'échelle internationale, il a réalisé des mandats pour le Commonwealth Broadcasting Corporation, la Banque Mondiale et Radio-Canada International. Ainsi, il a piloté des projets en Afrique, à Maurice et auprès d'importantes entreprises aux États-Unis et en Europe.

Pierre Pilon est membre de l'Association Internationale des professionnels de la communication (AIPC-IABC). Il est aussi formateur agréé auprès d'Emploi-Québec. Il a enseigné le journalisme et la communication orale à l'université de Montréal et a été conférencier-invité du programme de MBA pour cadres de l'UQAM.

Le 2 juin 2013

- 18h30** Souper-conférence : Contribution et rôle des comités des usagers et des comités de résidents dans la lutte contre la maltraitance envers les aînés :
Mme Marie-Ève Bédard (Université de Sherbrooke)

Le 3 juin 2013

- 7h30** Accueil des participants : Petit-déjeuner et réseautage
- 8h00** Ouverture du Colloque : Me Paul G. Brunet et M. Pierre Pilon (Maître de cérémonie)
- 8h15** L'exploitation des personnes vulnérables -
Description et mise en contexte : **M. Louis Plamondon** (AQDR)
- 8h45** Période de questions
- 9h10** L'utilité du mandat en cas d'inaptitude et de la procuration :
Me Denise Boulet (École du Barreau)
- 9h30** Période de questions
- 9h50** Pause santé
- 10h05** Panel : L'exploitation des personnes vulnérables : quelles leçons tirer de la pratique
Participants : **Mme Marie-Ève Bédard** (Chaire de l'Université de Sherbrooke),
M. Zakaria Lingane (Commission des droits de la personne et de la jeunesse),
Mme Nancy McKeown (Curateur public), **Mme Lyne Rémillard** (Réseau FADOQ),
M. Richard Fortier (Caisse Populaire Desjardins), **Mme Adina Ungureanu** (ACCÉSSS)
- 11h00** Période d'échange
- 11h30** Remise du Prix Claude-Brunet
-
- 11h45** Dîner et visite des kiosques
-
- 13h15** Les signes et les indicateurs de l'inaptitude :
Dre Elisabeth Azuélos
- 13h35** Période de questions
- 13h50** Déductions et avantages fiscaux pour les aînés et les proches -aidants :
Mme Rita Baillargeon (O.P.H.Q.), **M. René Chassé** (Revenu Québec),
M. André Michaud (Agence du revenu du Canada)
- 14h45** Période de questions
- 15h00** Allocution du **Dr Réjean Hébert**, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés
- 15h30** Rétrospective de la journée et mot de la fin



SOUPER-CONFÉRENCE

Marie-Ève Bédard, M.A.

Étudiante au Ph.D., en gérontologie, Université de Sherbrooke
Boursière, Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Cette présentation vise à rendre plus explicite les liens unissant l'action de défense des droits des aînés, les comités des usagers et de résidents et la lutte à la maltraitance. Elle s'appuie sur la phase conceptuelle d'une recherche présentement en cours, qui vise à comprendre comment les comités des usagers composent avec les situations de maltraitance qui leurs sont rapportées. En effet, le vieillissement mondial de la population entraîne une remise en question et une clarification des valeurs concernant le vieillissement individuel et sociétal (William, 2009). Différentes actions sont engendrées au niveau international, national, provincial et municipal afin de garantir les droits des aînés et inciter au respect de leur dignité (ONU, 2011; Stapinsky, 2006; ONU, 2002), dont la démocratisation du système socio-sanitaire québécois, qui favorisa l'implantation de comités des usagers et de résidents dans les Centres de Santé et des Services sociaux (MSSS, 2006). Sans s'attaquer spécifiquement à la problématique de la maltraitance envers les aînés, les comités des usagers et de résidents seraient une des mesures gouvernementales ayant contribué à en réduire la portée (MFA, 2010; Gagnon, Clément, Deshaies & Raizenne, 2012). En réalisant un engagement de représentation des autres usagers ou résidents, ces comités défendent les droits en prévenant, en identifiant, en renseignant, en assistant, en accompagnant et en corrigeant différents problèmes (MSSS, 2006, Gagnon & al., 2012), comme pour le dépôt d'une plainte, par exemple. De fait, en veillant au respect de ces droits, les comités des usagers et de résidents influeraient sur les décisions prises dans le milieu, notamment pour contrer les différentes formes de maltraitance ou de négligences, puisque la violation des droits constituerait une forme de maltraitance (MFA, 2010). Ces comités seraient un des moyens de soutien et d'assistance nécessaires pour assurer la promotion, le respect et la protection des droits des usagers et des résidents. Brièvement, la présente recherche contribuera à mieux cerner le concept de la défense des droits dans le champ du vieillissement, plus précisément à travers les activités de comités des usagers; d'exposer les diverses étapes de la défense des droits; et concourir à rendre plus explicite les liens entre l'action de défense des droits et celle de lutte contre la maltraitance ou promotion de la bientraitance.



Louis Plamondon

Juriste et sociologue

Président de l'AQDR

Association québécoise pour la défense des droits des retraités

Juriste et sociologue, coordonnateur académique à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal de 1975 à 2008 dans le domaine de la gérontologie et de l'intervention en victimologie. Il a publié chez Robert Laffont à Paris, " Les enjeux après cinquante ans " (1984) et " Vieillir sans violence " (1990) aux éditions des Presses de l'Université du Québec et le " Référentiel sur la sécurité des personnes vulnérables " (2007). Président de l'AQDR depuis 2008.

8h15

L'EXPLOITATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

DESCRIPTION ET MISE EN CONTEXTE

9h10

L'UTILITÉ DU MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE ET DE LA PROCURATION



Denise Boulet

École du Barreau

Avocate en litige depuis, associée au sein de l'étude Boulet, Blaquière avocats. Depuis 1996, elle consacre sa pratique exclusivement à la défense des droits des personnes âgées, des usagers du réseau de la santé et des services sociaux et des victimes de préjudices corporels, particulièrement les victimes d'erreurs médicales et hospitalière. Détentrice d'une Maîtrise en droit de la santé (LL.M) de l'Université de Sherbrooke. Chargée de cours à l'Université de Sherbrooke au programme de Maîtrise en droit et politiques de la santé et y enseigne Le droit des aînés depuis 2003 et Introduction au droit depuis 2007 et Professeur à l'École du Barreau en droit des personnes et en responsabilité civile. Rédige des guides pédagogiques destinés aux professeurs et étudiants de l'École du Barreau.

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES

10h05

PANEL
L'EXPLOITATION DES PERSONNES VULNÉRABLES :
QUELLES LEÇONS TIRER DE LA PRATIQUE



Marie-Ève Bédard

Chaire de l'Université de Sherbrooke

Marie-Ève Bédard, M.A., étudiante au Ph.D. en gérontologie, Université de Sherbrooke Boursière du Fonds de recherche du Québec Société et Culture (FQRSC), Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, Chargée de projet - Comité Milieu de Vie (CMV), Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Trois-Rivières.



Zakaria Lingane

Commission des droits de la personne et de la jeunesse

Titulaire d'un Ph D en Anthropologie, Zakaria Lingane est formateur en droits de la personne à la Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à Montréal depuis 2010. Auparavant, il a été le coordonnateur de La Fondation de la tolérance (2002-2010), un organisme socioéducatif destiné à prévenir la discrimination chez les jeunes.



10h05

PANEL
L'EXPLOITATION DES PERSONNES VULNÉRABLES :
QUELLES LEÇONS TIRER DE LA PRATIQUE

Nancy McKeown

Curateur public

Mme Nancy McKeown est gestionnaire au Curateur public du Québec. Détentrice d'un baccalauréat en service social et diplômée de l'École Nationale d'Administration publique, elle a œuvré au sein du réseau de la santé et des services sociaux de même qu'au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. C'est en 2000 que Mme McKeown entre en fonction au Curateur public à titre de curatrice déléguée. Elle occupe par la suite un poste de conseillère à la coordination et au soutien aux opérations de même que dans un projet de planification stratégique des technologies de l'information. En 2006, elle devient chef d'équipe pour finalement se joindre à l'équipe de gestion en 2010.

Ses treize années d'intervention au sein du Curateur public lui ont permis de développer une expertise quant aux mesures de protection des personnes inaptes.



Lyne Rémillard

Réseau FADOQ

Active dans le milieu de la politique et des communications depuis plus de 30 ans, Lyne Rémillard est familière avec l'ensemble des dossiers socio-économiques qui touchent les aînés du Québec

À l'emploi du Réseau FADOQ depuis plus de 20 ans, elle occupe le poste de Directrice adjointe et de Rédactrice en chef magazine Virage. En plus d'être à l'affût de l'actualité sur les différents enjeux qui touchent le vieillissement de la population, elle est responsable de la stratégie organisationnelle de la FADOQ et agit souvent comme porte-parole.

Elle a œuvré à titre de commissaire d'école et à titre de conseillère municipale, ce qui lui a permis d'approfondir ses connaissances sur les réalités des aînés au Québec.

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES

10h05

PANEL L'EXPLOITATION DES PERSONNES VULNÉRABLES : QUELLES LEÇONS TIRER DE LA PRATIQUE



Richard Fortier
Caisse populaire Desjardins

Le Mouvement Desjardins est préoccupé par la sécurité de ses membres vulnérables et la protection de leurs avoirs. Le réseau des caisses se sent à coup sûr concerné mais nous savons pertinemment que nous ne pouvons y arriver seuls. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut conjuguer nos efforts avec ceux des organismes et des intervenants experts spécifiquement dédiés à cette cause. Dans le but de mieux outiller les employés des caisses nous avons mis sur pied, il y a quelques années, le programme "Maître de sa vie et de ses biens". Nous sommes présentement à revoir ce programme et actualiser notre approche afin de toujours mieux appuyer les caisses. Ce sont les grandes lignes de ce processus et les principaux éléments de contexte entourant la réalité dans laquelle évoluent les caisses Desjardins que nous aborderons dans le cadre du panel.

M. Fortier possède une longue expérience au sein du Mouvement Desjardins. Après ses études de maîtrise à la coopération à l'Université de Sherbrooke, il s'est joint au Mouvement Desjardins où les défis liés à la coopération l'ont toujours grandement motivé. Conseiller principal à la direction Coopération et Éthique organisationnelle, M. Fortier a pour responsabilité de voir à l'intégration et au rayonnement de la distinction coopérative dans les différentes sphères d'activités du Mouvement Desjardins.

Il a contribué à l'élaboration et à la mise en place de plusieurs programmes destinés à des clientèles variées. Qu'il s'agisse de dirigeants élus, de gestionnaires, d'employés ou de membres, la coopération concerne tous ceux qui gravitent, de près ou de loin, autour du plus grand groupe financier coopératif au Canada. Le programme "Maître de sa vie et de ses biens", programme spécifiquement conçu à l'égard des employés du réseau des caisses pour détecter les situations d'abus financier envers les membres aînés, aura permis à notre panéliste invité de mieux cerner l'ampleur et la complexité de L'EXPLOITATION FINANCIÈRE DES PERSONNES VULNÉRABLES.



Adina Ungureanu

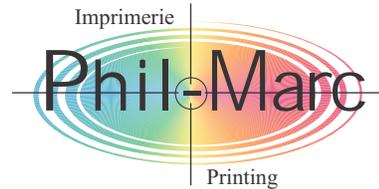
ACCÉSSS

Adina Ungureanu est agente de liaison et formatrice au sein de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS) depuis 2002. Elle est responsable de plusieurs dossiers, dont celui relatif à la formation et la sensibilisation en matière de maltraitance financière envers les aînés des communautés ethnoculturelles. Elle possède une vaste expérience dans le milieu communautaire, la concertation, ainsi que la vulgarisation de concepts complexes.

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES

Sincères remerciements à nos commanditaires



Sincères remerciements à nos exposants



Notre fondateur Claude Brunet 1942-1988

Claude a grandi à Valleyfield puis à Pointe-Claire au Québec avec tout l'amour que ses parents, une infirmière et un homme d'affaires, ont pu lui donner, malgré son handicap, sa maladie. La méningite le frappa à l'âge de 7 ans et, sorti d'un coma profond quelques semaines plus tard, il ne marcha plus du reste de sa vie. Il aurait dit à sa mère qu'il n'était pas né pour marcher puisque, quelque part, se sentant appelé à aider les personnes handicapées, il ne se voyait pas dans un autre état que celui qui l'affligeait pourtant.

Claude est un autodidacte. Il a eu beaucoup, a reçu quelques cours privés lorsque son état de santé le lui permettait. Il a appris à prier, à lire et à s'inspirer de divers documents religieux.

Il a utilisé les réflexions et les méditations qu'il a faites à partir de ces documents pour amorcer et tenir son combat pour la cause des personnes malades, âgées. On peut d'ailleurs difficilement parler de l'œuvre de Claude sans faire référence à la foi et au profond engagement spirituel et religieux de Claude. Non pas qu'une œuvre comme celle de Claude ne puisse être réalisée sans cet engagement, mais celle de Claude en est assurément empreinte.

Pour nous qui tentons de continuer l'œuvre, les souliers du Fondateur sont très grands à chausser. Nous n'avons pas la foi ni les convictions religieuses de Claude. Encore moins avons-nous son vécu, ses souffrances. Mais nous avons son souvenir, son exemple. La grandeur de la cause nous inspire. J'ai parlé souvent avec Claude. Il était très à l'écoute des gens, prenait le temps.

On pouvait difficilement lui refuser quelque service qu'il nous demandait. Il avait une capacité et une qualité d'élocution dignes des grands orateurs, malgré son handicap et la position physique dans laquelle sa paralysie le plaçait. Il faisait beaucoup confiance aux gens même si comme moi, il s'est trompé quelques fois. Il aimait se recueillir, il priait à chaque soir au téléphone avec ma mère. Il assistait aux fêtes, celles qui donnaient de la joie aux personnes qu'il aidait. Les notes personnelles que j'ai consultées de lui sont toutes empreintes de sa grande foi, de sa préoccupation constante pour le bien des personnes vulnérables et d'optimiser, malgré tout."

Claude Brunet a écrit quelques livres qui sont disponibles pour la vente sur demande. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Claude BRUNET, Sa contestation, ses joies, ses promesses, Éditions Paulines, Montréal, 1972.

Claude BRUNET, Ma souffrance, ses questions, ses frictions, ses leçons, Éditions Paulines et Médiaspaul, Montréal, 1983.

Claude BRUNET et le Comité des Malades, Nous, les oubliés, Éditions Œil de Feu, Montréal, 1983.

Paul G. Brunet, frère.

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES



Credit photo : OSA IMAGES



11h30

REMISE DU SEPTIÈME PRIX CLAUDE-BRUNET

Gregory Charles

Musicien, chanteur, auteur-compositeur, comédien, directeur artistique, professeur, chef de chœur, producteur, entrepreneur, Gregory Charles est véritablement un homme de la renaissance.

Né d'une mère québécoise et d'un père antillais, Gregory n'avait que 7 ans lorsqu'il a remporté son premier concours international de piano classique. Sa carrière à la télévision débute à la fin des années 80 alors qu'on le découvre tantôt comme acteur, comme animateur, comme intervieweur et comme musicien. *Chambres en ville*, *Les Débrouillards*, *Que le meilleur gagne !*, *Chabada*, autant d'émissions qui lui ouvrent le cœur du public québécois.

À la fin des années 90, Gregory rejoint son amie Céline Dion et participe à sa tournée Mondiale *Let's talk about Love*. De retour au Québec, il lance son premier one man show: *Noir&Blanc*. Ce spectacle obtient un succès fulgurant. Un million de billets vendus. 43 spectacles au Centre de Bell de Montréal, un record inégalé. Le spectacle remporte plusieurs Félix et se rend au Winter Garden de Toronto ainsi qu'au légendaire théâtre Beacon de New York. En décembre 2005, *Une vilaine chute* ralentit les élans de Gregory. Qu'à cela ne tienne, Gregory revient en force avec *I Think of You*. Un demi million d'exemplaires vendus, cinq Félix et deux nominations aux prix Juno. Pas mal pour un premier album de compositions.

À cet époque, Gregory Charles anime l'émission radiophonique *Des Airs de Toi* à la première chaîne de Radio-Canada et *In the Key of Charles* à la CBC. Il fonde le Mondial Loto-Québec de Laval, un festival international de musique faisant une large place au chant choral. *Aerosmith*, *Charles Aznavour*, *Styx*, *Sarah McLachlan* et des dizaines de stars québécoises participent à ce qui est maintenant l'un des plus importants festivals de musique au Québec.

Au cours des dernières années, Gregory s'est produit en Écosse, au théâtre Dejaset de Paris et a élu résidence au célèbre Café Carlyle de New York. Partout, son talent éblouit et sa passion pour la musique charme les critiques et le public. En 2013, Gregory publie son premier livre inspirée par sa mère souffrante d'Alzheimer et dédiée à sa jeune fille Julia. Il lance aussi le spectacle de sa vie: *VINTAGE*. Le spectacle musical le plus interactif jamais conçu dans un théâtre fait sur mesure.

Détenteur d'un doctorat en droit civil, récipiendaire de la médaille du jubilé de sa Majesté et du prix Martin Luther King pour sa carrière et son travail communautaire, Gregory poursuit son travail auprès de la jeunesse notamment par le biais de sa Fondation pour les jeunes: La Fondation Gregory.

Pour Gregory Charles, rien n'est impossible.

13h15

LES SIGNES ET LES INDICATEURS DE L'INAPTITUDE

Le docteur Elisabeth Azuelos a complété ses études de médecine familiale à l'Université de Montréal en 1991. Dès le début de sa carrière, elle s'est consacrée à la gériatrie où, durant 10 ans, elle travaille en gériatrie active à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Depuis 13 ans, elle exerce en gériatrie ambulatoire à Laval, où près de 90% de ses patients présentent des troubles cognitifs; elle est également responsable de la Clinique du Sein à l'Hôpital Sacré-Cœur.

Clinicienne et conférencière, elle a occupé un poste de gestionnaire à titre de co-chef du Programme de Gériatrie de Laval, de 2003 à 2006, et depuis 2012.

Responsable médicale, elle a participé à la création du Programme Régional Ambulatoire de Gériatrie. Elle donne des formations et des présentations aux médecins et différents professionnels du réseau sur la maladie d'Alzheimer et sur l'évaluation clinique de l'aptitude à consentir aux soins.

Depuis 2007, en collaboration avec la SAAQ et le Collège des Médecins, elle est membre du comité responsable du programme provincial qui assure la formation des médecins sur l'évaluation de l'aptitude à conduire. Elle a fait partie du comité de rédaction du guide de l'Association Médicale Canadienne portant sur l'évaluation médicale de l'aptitude à conduire, publié en novembre 2012.

Depuis 7 ans, le docteur Azuelos exerce aussi la fonction de médecin examinateur des plaintes au CSSSL et, depuis 2010, à l'Hôpital Sacré-Cœur.

Depuis 2011, elle collabore avec le Ministère aux projets d'implantation visant la prise en charge de la démence en première, deuxième et troisième lignes.



Dre Elisabeth Azuelos



Rita Baillargeon

O.P.H.Q.

Conseillère à l'Office des personnes handicapées du Québec depuis 2011, responsable de la production des outils d'information : Guide des mesures fiscales, Guide des programmes d'aide et Guide des besoins en soutien à la famille, tous trois faisant l'objet de mises à jour annuelles, en plus de diverses productions à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches.

Déléguée aux enquêtes du Protecteur du citoyen pendant près de dix ans, et notamment responsable du traitement des plaintes à l'égard du Curateur public de même que des instances de la Santé et des Services sociaux desservant des usagers sous la tutelle ou la curatelle du Curateur public. Responsable des activités d'information sur la Loi sur le protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et la Loi sur le Protecteur du citoyen, de même que sur la procédure de traitement des plaintes, tant pour la population en général que pour le personnel des ministères et organismes susceptible d'être visé par des plaintes.

Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants de l'Université de Sherbrooke de 1997 à 2000, responsable du traitement des plaintes sur divers sujets touchant tous les aspects de la vie étudiante.

Attachée politique pendant plus de cinq ans. Organisatrice communautaire dans la région de l'Estrie pendant près d'une dizaine d'années.

13h50

DÉDUCTIONS ET AVANTAGES FISCAUX POUR LES AÎNÉS ET LES PROCHES-AIDANTS

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES

13h50

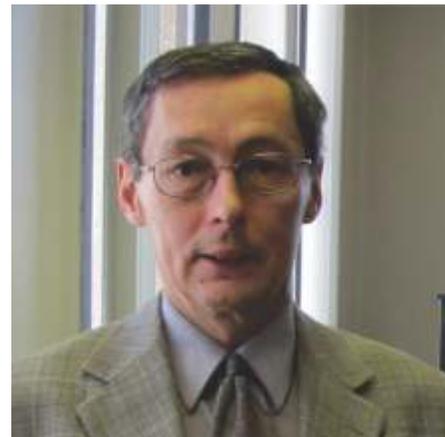
DÉDUCTIONS ET AVANTAGES FISCAUX
POUR LES AÎNÉS ET LES PROCHES-AIDANTS



René Chassé

Revenu Québec

À l'emploi de Revenu Québec depuis plus de 15 ans, M. René Chassé oeuvre à titre de conseiller en fiscalité à la Direction principale des relations avec la clientèle des particulier depuis 13 ans. Son rôle consiste à solutionner les problématiques fiscales soulevées par la clientèle, former les agents du service à la clientèle et à transiger avec la législation pour régulariser les cas litigieux.



André Michaud

Agence du revenu du Canada

M. André Michaud oeuvre depuis près de 20 ans au service à la clientèle de l'Agence du revenu du Canada.

15h00

ALLOCUTION DU DR RÉJEAN HÉBERT



*Crédit obligatoire:
Collection de l'Assemblée nationale du Québec,
photographe: Marc-André Grenier*

Réjean Hébert

Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable des Aînés
Député de Saint-François

Formation

- Doctorat en médecine, Université de Sherbrooke (1975-1979)
- Diplôme en gérontologie, Université des sciences sociales à Grenoble, France (1980-1981)
- Résidence en médecine de famille, Université de Sherbrooke (1979-1982)
- Certificat de spécialiste en gériatrie, Université de Sherbrooke (1981-1987)
- Maîtrise de philosophie en épidémiologie, Université de Cambridge, Royaume-Uni (1993-1994)

Expérience professionnelle

- Directeur du programme de médecine de famille, Université de Sherbrooke (1986-1988)
- Fondateur et directeur du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (1988-2001)
- Fondateur et directeur du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (1996-2001)
- Directeur scientifique de l'Institut du vieillissement, Instituts de recherches en santé du Canada (2000-2004)
- Doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke (2004-2010)
- Membre du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) (2004-2010)
- Membre du conseil d'administration de l'Hôpital Charles-Lemoyne (2004-2009)
- Membre fellow de l'Académie canadienne des sciences de la santé (2005 à aujourd'hui)
- Coprésident de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés (2007-2008)
- Conseiller scientifique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie de France (2010-2011)

Engagement politique et reconnaissances

- Prix de l'Application des connaissances des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'équipe PRISMA dirigée par Réjean Hébert (2005)
- Prix de contribution à la gérontologie de l'Association canadienne de gérontologie (2006)
- Chercheur émérite du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (FRSQ) (2008)
- Candidat du Parti québécois dans la circonscription de Saint-François (2008)

COLOQUE 2013

L'EXPLOITATION
FINANCIÈRE DES
PERSONNES
VULNÉRABLES



**FÉDÉRATION
DES COMITÉS
DES USAGERS ET DE
RÉSIDENTS DU QUÉBEC**

Une l'initiative du *Conseil pour la protection des malades*